

Communauté » à hauteur de 4 000 € (montant HT), en nous faisant parvenir des factures acquittées : 1 770,57 € pour l'entreprise DIGILEC et 2 229,43 € pour la SCI LES PALMIERS VERTS.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'attribution de l'aide « Raccords Communauté » au profit de la SCI LES PALMIERS VERTS à hauteur de 2 229,43 €,
- approuve l'attribution de l'aide « Raccords Communauté » au profit de la société DIGILEC à hauteur de 1 770,57 €.
- dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement,

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Jarnosse
M Jean Marc LOMBARD



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250522-2025-106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025
Publication : 27/05/2025